

Guide Utilisateurs

Rapport PRAN BGA

Juillet 2024

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Direction de la certification des processus forestiers et des contrôles
Coordination gestion des volumes

Alexandre Gobeil
5700, 4^e Avenue Ouest, local B-406
Québec (Québec) G1H 6R1

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/entreprises-industrie/recolte-approvisionnement-bois/declarations-obligatoires/rapport-annuel-droits-consentis>

© Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Table des matières

Contexte.....	I
1. Extraction Mesuboïs	2
Production du rapport « PRAN ».....	2
2. Excel - Chargement du tableau croisé dynamique	6
La page d'extraction.....	10
3. Transmission R174.1	11
Conclusion.....	12

Contexte

Les ententes de récolte convenues entre le ministère des Ressources naturelles et des Forêts et les bénéficiaires de garantie d'aménagement (BGA) prévoient qu'il est de la responsabilité du Ministère d'informer sa clientèle des droits octroyés à l'échelle de la région d'attribution.

De plus, comme prévu à la disposition 6.1.10, le Ministère doit informer les détenteurs de droits et le représentant des BGA lorsqu'un nouveau contrat de vente est octroyé par le Ministre à un nouveau BGA, à un exploitant d'usine ou qu'un permis pour la récolte de bois aux fins d'approvisionner une usine de transformation du bois est délivré.

Afin de faciliter l'accès à l'information par les clientèles du Ministère et d'optimiser la gestion de l'information relative aux volumes attribués, octroyés annuellement par contrat ou permis, autorisables annuellement en fonction du processus de gestion des volumes ou autorisés à la programmation annuelle des activités d'aménagement forestier (PRAN), un outil a été conçu conjointement par la DCC et la DPGA pour faciliter et favoriser l'utilisation des données inscrites dans Mesubois, données servant notamment à la production des rapports annuels des droits consentis (RADC).

Le rapport PRAN permet, en temps réel, de voir les volumes autorisables/autorisés en référence au R174.0 et au R174.1. Il permet de valider et d'annoncer aux différents détenteurs de droits les volumes autorisés par essence à l'échelle de la région ou de l'unité aménagement (UA), par entente de récolte (ER) ou encore par qualité. Il permet aussi de valider les volumes disponibles avec la page d'extraction, laquelle indique :

- les volumes au contrat;
- les volumes des différentes garanties;
- la renonciation (s'il y en a ou non);
- les ajustements;
- les volumes provisoires (s'il y en a ou non).

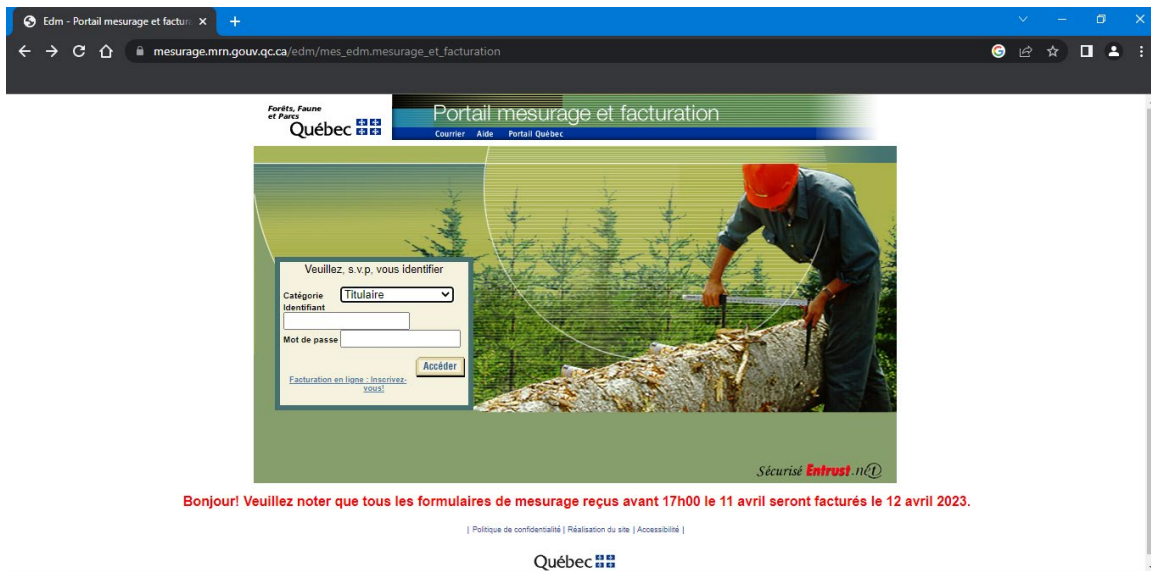
Le présent guide vise donc à présenter les étapes de production du TB_PRAN_2.0.xlsx et du R174.1 - Fichier présentant les volumes de bois autorisés à l'entente de récolte à partir des données inscrites dans le module RADC de Mesubois.

1. Extraction Mesuboïs

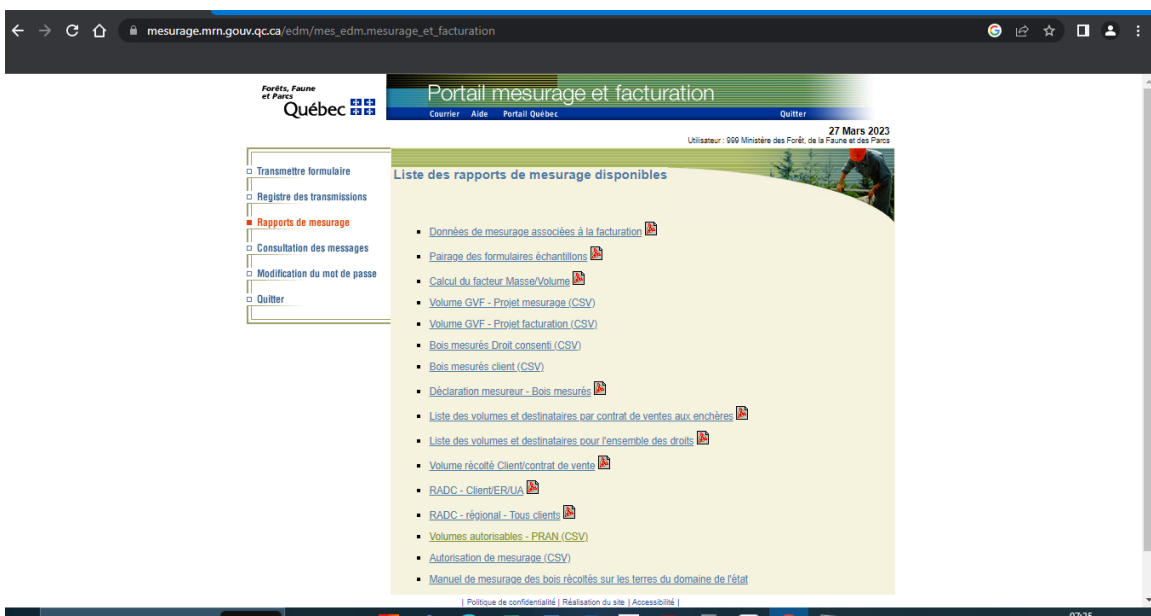
PRODUCTION DU RAPPORT PRAN

Pour être en mesure de produire le rapport contenant les données servant d'intrant au tableau PRAN ou au R174.1, vous avez besoin de votre accès Mesuboïs avec les autorisations requises pour votre région. Si vous n'avez pas les droits requis, veuillez contacter votre répondant régional de la gestion des volumes de l'unité de gestion du Ministère.

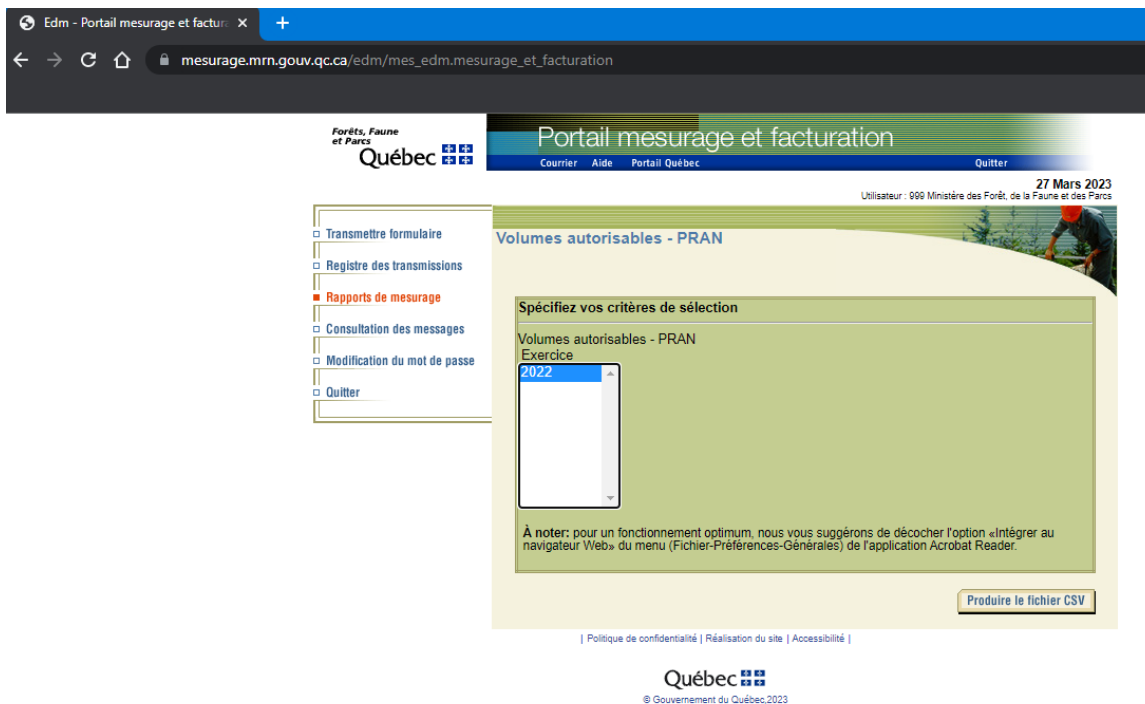
Choisissez la catégorie « Titulaire ».



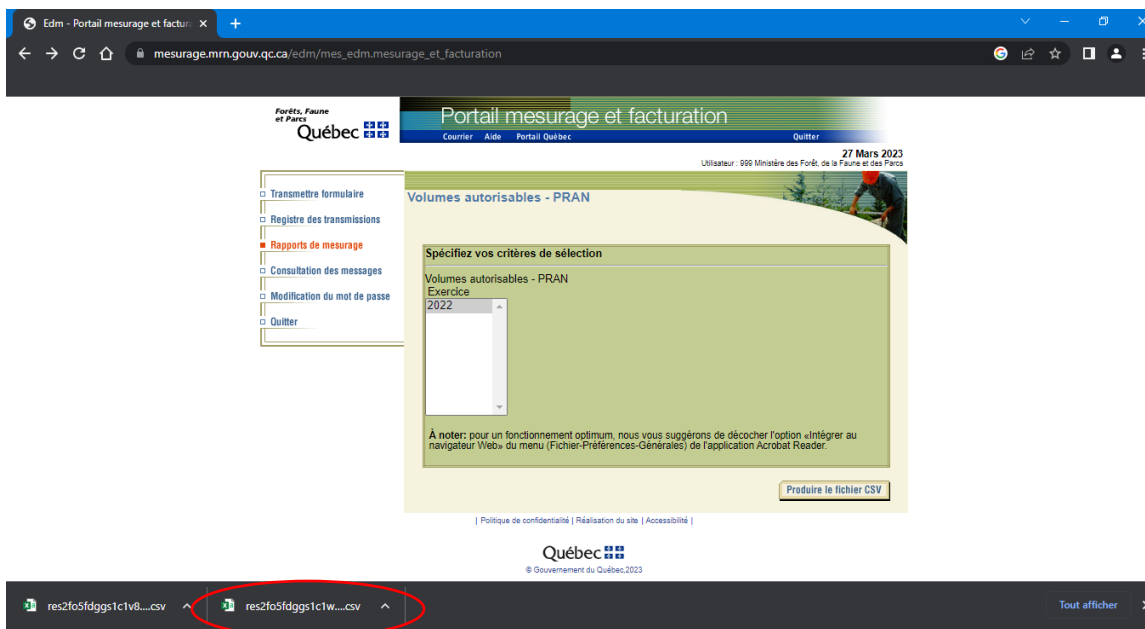
Dans l'onglet « Rapports de *mesurage* », choisissez « Volumes autorisables - PRAN (CSV) ».



Assurez-vous de choisir la bonne année, puis cliquez sur « Produire le fichier CSV ».

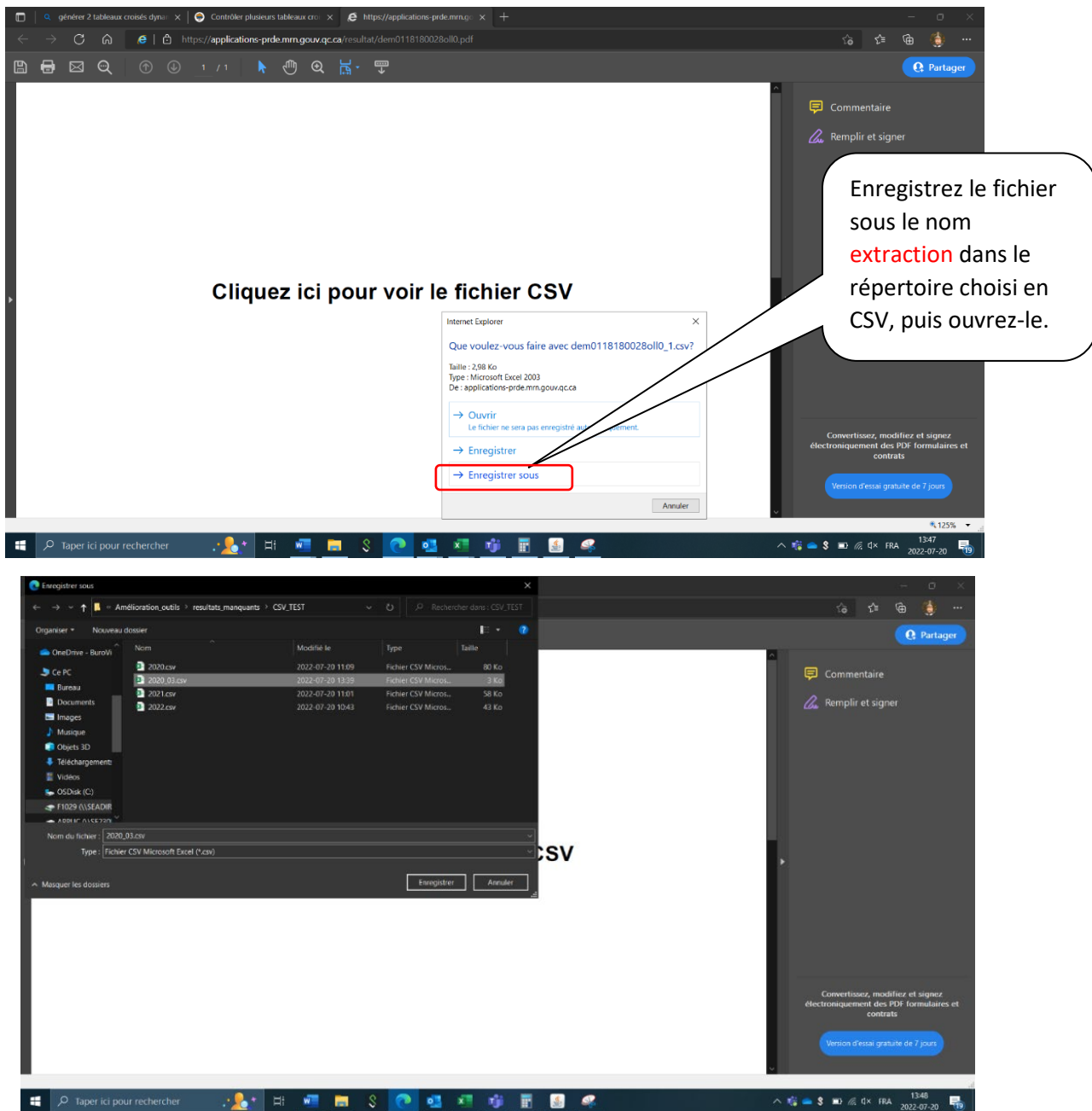


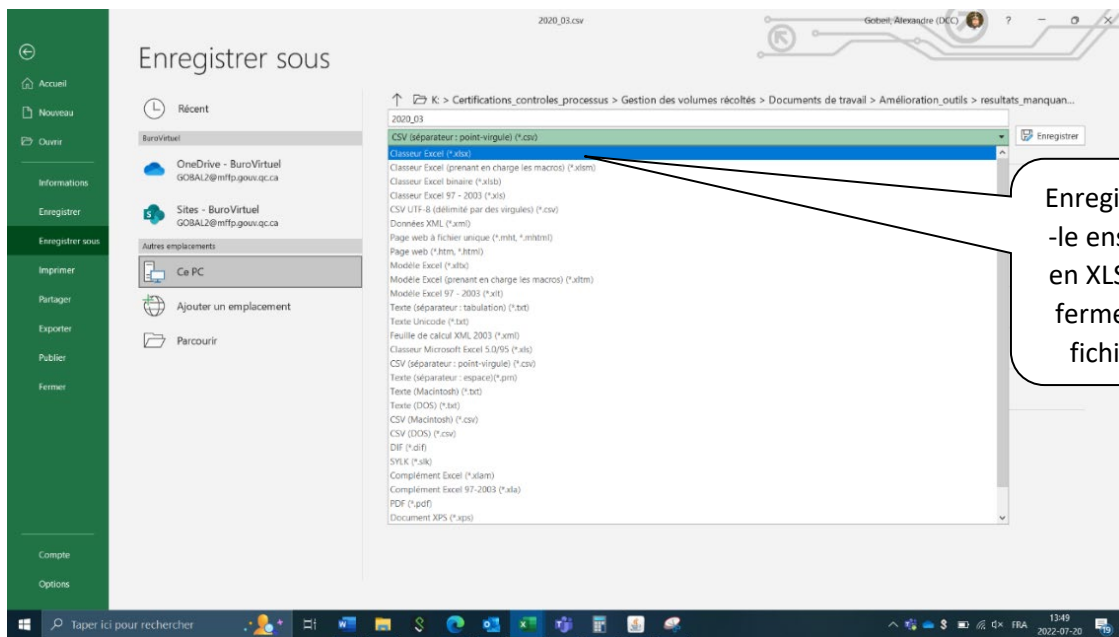
Votre extraction CSV apparaîtra dans le bas de votre écran; ouvrez-la et enregistrez-la.



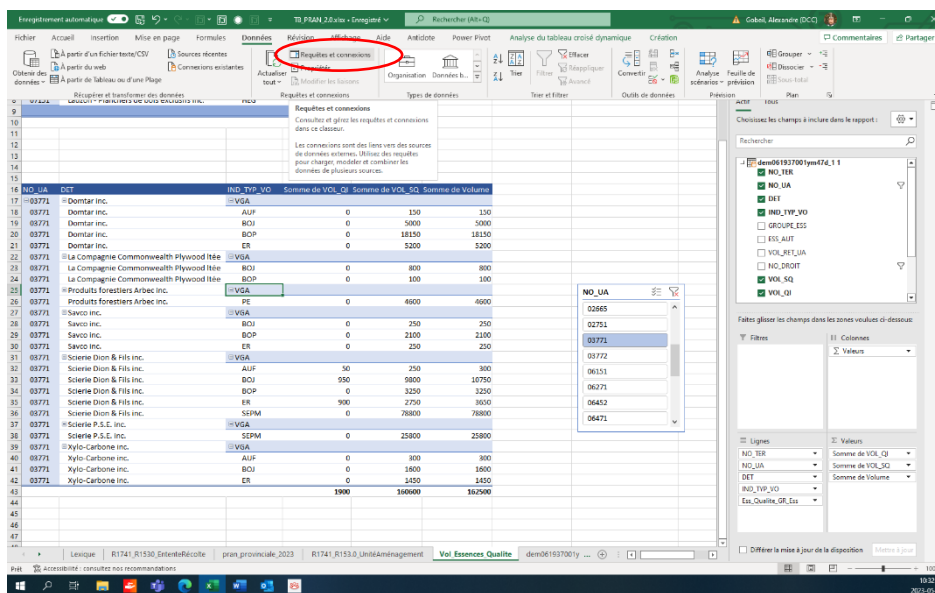
Une fois l'action complétée par Mesubois, une nouvelle fenêtre avec un lien vers le rapport s'ouvrira dans votre navigateur Internet. En cliquant sur le lien « Cliquez ici pour voir le fichier CSV », vous aurez la possibilité d'ouvrir le rapport ou de l'enregistrer dans vos dossiers. Pour que le tableau PRAN fonctionne, il est primordial que le fichier enregistré se nomme « **extraction.xlsx** ».

Afin de pouvoir charger l'information dans le tableau PRAN, vous aurez également besoin de transformer le fichier CSV en XLSX.





En ouvrant le **TB_PRAN2.0** pour la première fois sur un poste de travail, vous devez lui donner le bon chemin vers le répertoire, pour que les mises à jour puissent être faites. Toutes vos extractions devront y être déposées.
Choisissez l'onglet « Données ».



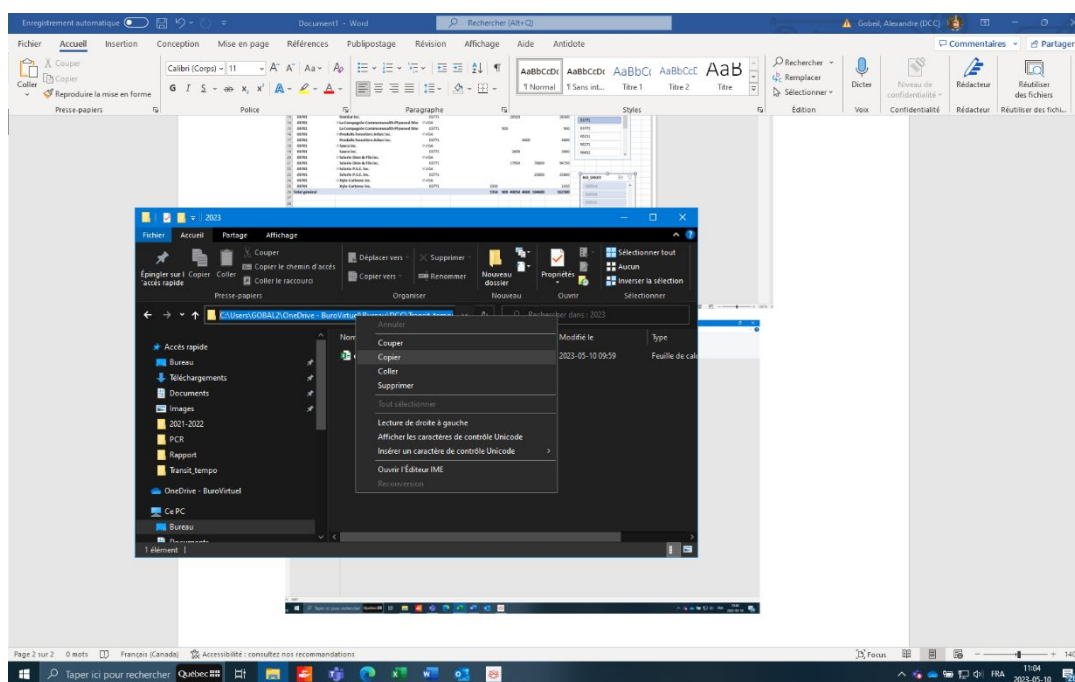
Double-cliquez sur « Path ».

The screenshot shows an Excel spreadsheet with a table of data. The table has columns for company names (e.g., Bois Daquam inc., Domtar inc.), codes (e.g., IND, TYP, VO), and volumes (e.g., BOU, FD, PE, SEPM, Total général). A red arrow points from the text 'Double-cliquez sur « Path ».' to the 'Path' button in the 'Requêtes et connexions' task pane on the right. The task pane shows a list of requests, with 'Path (C:\Users\GOBAL2\OneDrive - ...)' selected.

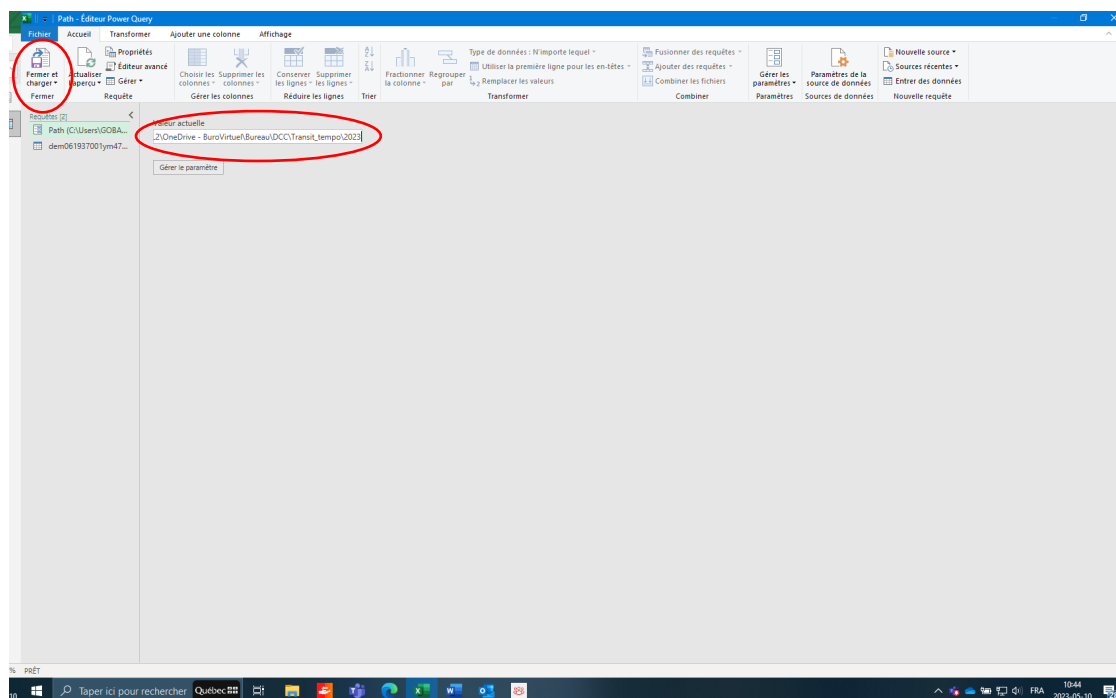
Vous devez ici indiquer le répertoire de votre extraction. Cette opération devra être faite une seule fois par poste de travail. Par la suite, vous irez coller votre extraction dans ce répertoire. Il est primordial que votre extraction se nomme « **extraction** » dans ce répertoire et qu'il n'y ait qu'un seul fichier « extraction », sinon les requêtes ne fonctionneront pas.

The screenshot shows the 'Path - Éditeur Power Query' window. The 'Requêtes' pane on the left shows a list of requests, with 'Path' selected. The main pane shows the details of the 'Path' request, including the 'Path' field, which is circled in red and contains the text 'C:\OneDrive - Bureau\Bureau\DCC\Transit_tempo\2022'. The 'Gérer le paramètre' button is also visible below the path field.

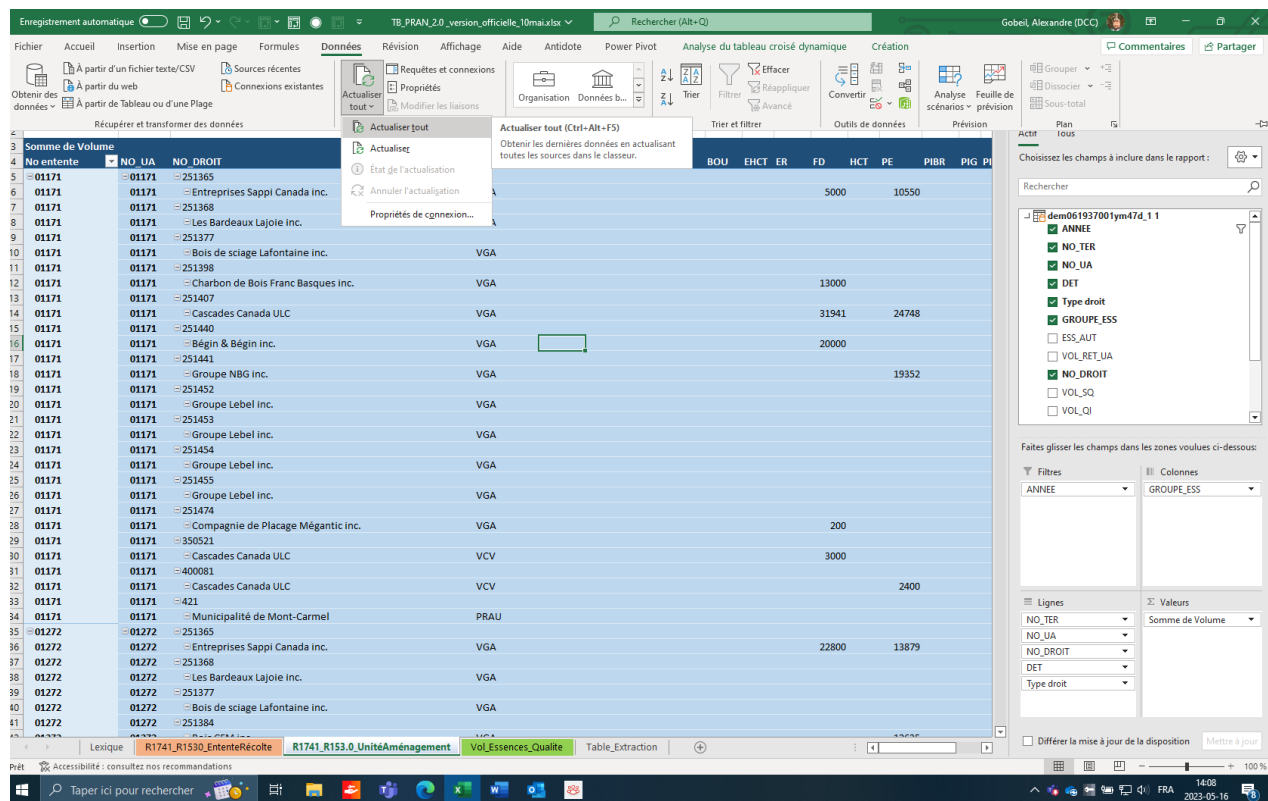
Afin d'éviter de commettre des erreurs, copiez le chemin de votre répertoire de dépôt pour votre extraction.



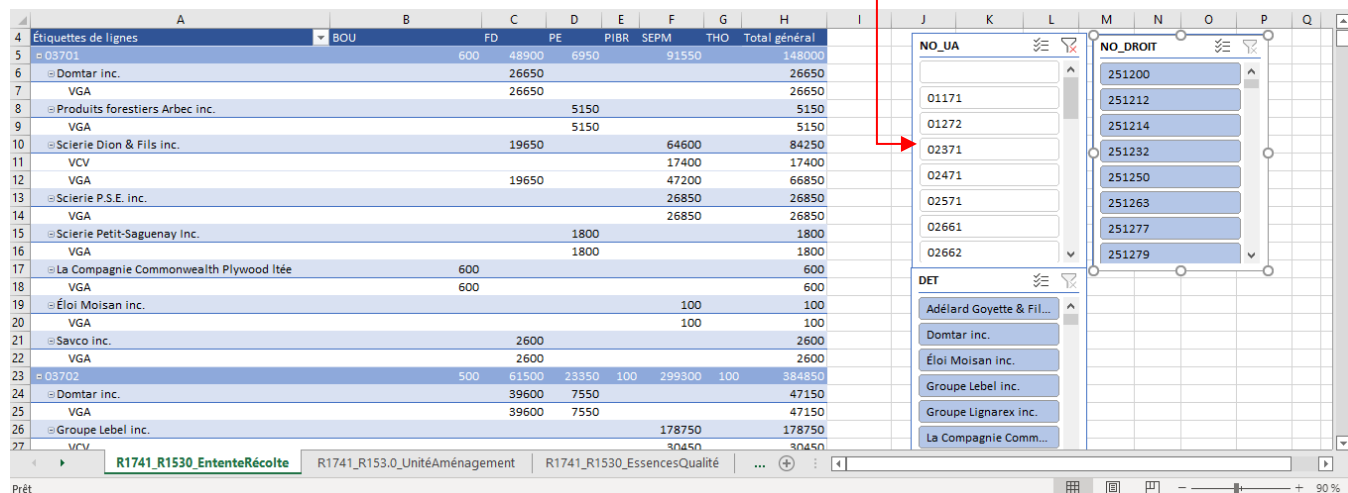
Collez-le ensuite dans la case « Valeur actuelle », puis fermez et chargez.



Cette opération a créé le chemin pour faire les mises à jour de vos prochaines extractions automatiquement à partir du bouton « Actualiser » dans le tableau Pran2.0. Celui-ci prendra le fichier « extraction » qui s'y trouve. Si vous voulez conserver un historique des extractions pour vos dossiers, vous pouvez déplacer votre ancienne extraction dans un autre répertoire, mais il ne doit y avoir qu'un seul fichier portant le nom « extraction.xlsx » dans le répertoire de votre Path. Dans l'onglet « Données », il faut choisir « Actualiser tout ».



En cliquant sur les différents **segments**, vous pouvez choisir les données de volume autorisé par UA, par nom de détenteur ou par numéro de droit. Le petit symbole  vous permet de réinitialiser votre recherche.



Les onglets en bas de la feuille, par exemple « R1741_R1530_EntenteRécolte », vous permettent de concentrer votre recherche sur l'entente de récolte, sur l'unité d'aménagement ou encore sur les essences qualité.

PAGE D'EXTRACTION

La page d'extraction vous permet de valider les chiffres ou, au besoin, de connaître les volumes retenus ou provisoires et tous les intrants faisant partie du calcul du volume attribuable. Vous devrez utiliser les filtres de colonne pour cette opération. Cette page est actualisée en même temps que toutes les autres pages au moyen de « Actualiser tout ».

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
ANNÉE	DET	NO DROIT	IND. TYP VO	GROUPE ESS	VOL GA	VOL Q CON	VOL SQ CON	VOL Q CON	VOL TOT CON	NO TER	VOL RET ER	VOL AJUST ER	VOL PROVI ER	VOL AJUT ER
2	2023 Groupe Forêtiera Coopérative forestière	435 PRAU	SEPM		0	125000		0	125000 02-001	125000	0	0	0	125000
3	2023 Scierie Petit-Saguenay Inc.	251526 VGA	PE		18550	18550		0	18550 02-001	185500	0	0	0	18550
4	2023 Bois Francs Bio Serra	251527 VGA	BOU		140100	56950	83150		140100 02-001	16000	0	0	0	16000
5	2023 Bois Francs Bio Serra	251527 VGA	PE		40100	40100		0	40100 02-001	0	0	0	0	0
6	2023 Compagnie WestRock du Canada Corp.	251537 VGA	BOU		55050	55050		0	55050 02-001	14650	0	0	0	14650
7	2023 Valbois Inc.	251542 VGA	BOU		15800	7550	8250		15800 02-001	15800	0	0	0	15800
8	2023 Valbois Inc.	251542 VGA	PE		18900	18900		0	18900 02-001	18900	0	0	0	18900
9	2023 Boisac Inc.	251544 VGA	SEPM		25000	25000		0	25000 02-001	24250	0	0	0	24250
10	2023 Scierie Lachance 2015	251545 VGA	PE		3200	3200		0	3200 02-001	3200	0	0	0	3200
11	2023 Scierie Lachance 2015	251545 VGA	PIBR		0	100		0	100 02-001	100	0	0	0	100
12	2023 Scierie Lachance 2015	251545 VGA	SEPM		1050	1050		0	1050 02-001	1050	0	0	0	1050
13	2023 Scierie Girard Inc.	251546 VGA	SEPM		180850	180850		0	180850 02-001	175500	0	0	0	175500
14	2023 Norbord inc.	251557 VGA	BOU		63000	63000		0	63000 02-001	18600	0	0	0	18600
15	2023 Norbord inc.	251557 VGA	PE		258750	258750		0	258750 02-001	3250	0	0	0	3250
16	2023 Produits forestiers Petit-Paris inc.	251560 VGA	SEPM		303550	303550		0	303550 02-001	17300	0	0	0	17300
17	2023 PF Résolu Canada inc.	251573 VGA	SEPM		378400	378400		0	378400 02-001	13800	0	0	0	13800
18	2023 Arbec, Bois d'oeuvre inc.	251578 VGA	SEPM		561250	561250		0	561250 02-001	50200	0	0	0	50200
19	2023 Groupe Lignarex inc.	251593 VGA	SEPM		153300	153300		0	153300 02-001	148800	0	0	0	148800
20	2023 Les Scieries du Lac St-Jean inc.	251610 VGA	SEPM		127700	127700		0	127700 02-001	122900	0	0	0	122900
21	2023 La Scierie Martel Itée	251625 VGA	SEPM		63950	63950		0	63950 02-001	62050	0	0	0	62050
22	2023 Elkem Métal Canada inc.	251641 VGA	BOU		6550	6550		0	6550 02-001	6550	0	0	0	6550
23	2023 Elkem Métal Canada inc.	251641 VGA	PE		19550	19550		0	19550 02-001	19550	0	0	0	19550
24	2023 Les Scieries du Lac St-Jean inc.	350510 VCV	SEPM		0	34250		0	34250 02-001	34250	0	0	0	34250
25	2023 Première Nation des Pekuakamiulnuatsh	423 PRAU	SEPM		0	250000		0	250000 02-002	250000	0	0	0	250000
26	2023 Bois Francs Bio Serra	251527 VGA	BOU		140100	56950	83150		140100 02-002	95300	0	0	0	95300
27	2023 Bois Francs Bio Serra	251527 VGA	PE		40100	40100		0	40100 02-002	15500	0	0	0	15500
28	2023 Compagnie WestRock du Canada Corp.	251537 VGA	BOU		55050	55050		0	55050 02-002	36700	0	0	0	36700
29	2023 Norbord inc.	251557 VGA	BOU		63000	63000		0	63000 02-002	31400	0	0	0	31400
30	2023 Norbord inc.	251557 VGA	PE		258750	258750		0	258750 02-002	226300	0	0	0	226300
31	2023 PF Résolu Canada inc.	251570 VGA	SEPM		544100	544100		0	544100 02-002	528050	0	0	0	528050
32	2023 PF Résolu Canada inc.	251570 VGA	SEPM		544100	544100		0	544100 02-002	528050	0	0	0	528050
33	2023 PF Résolu Canada inc.	251571 VGA	SEPM		449300	449300		0	449300 02-002	436050	0	0	0	436050
34	2023 PF Résolu Canada inc.	251572 VGA	SEPM		228900	228900		0	228900 02-002	221250	0	0	0	221250
35	2023 PF Résolu Canada inc.	251572 VGA	SEPM		228900	228900		0	228900 02-002	221250	0	0	0	221250
36	2023 PF Résolu Canada inc.	251573 VGA	SEPM		378400	378400		0	378400 02-002	277100	0	0	0	277100
37	2023 PF Résolu Canada inc.	251573 VGA	SEPM		378400	378400		0	378400 02-002	277100	0	0	0	277100
38	2023 PF Résolu Canada inc.	251574 VGA	SEPM		527900	527900		0	527900 02-002	404150	0	0	0	404150
39	2023 Les Chantiers de Chibougamau Itée	251596 VGA	SEPM		95800	95800		0	95800 02-002	92950	0	0	0	92950
40	2023 Sciages GP inc.	251631 VGA	SEPM		5000	5000		0	5000 02-002	4850	0	0	0	4850
Lexique R1741_R1530_EntenteRécolte R1741_R1530_UnitéAménagement Vol_Essences_Qualite Table Extraction														
Accessibilité : consultez nos recommandations														

Vous avez maintenant accès à toutes les données de l'extraction. Vous pouvez filtrer l'information pour la valider.

3. Transmission R174.1

R174.1 - Fichier présentant les volumes de bois autorisés à l'entente de récolte

À partir de l'année d'exercice 2024-2025, il a été décidé de supprimer le format .dbf initialement prévu dans le *Référentiel de données du domaine forestier* et de le remplacer par le tableau PRAN. Pour ce faire, les DGFo doivent produire ou mettre à jour le tableau PRAN conformément au processus susmentionné et enregistrer le fichier Excel en respectant la nomenclature prévue à la norme d'échange numérique, version Ministère.

Par la suite, le R174.1 est ajouté manuellement dans le fichier ZIP R188.0 – *Programmation annuelle autorisée* avant que ce dernier soit signé numériquement et déposé sur le site FTP PRAN.

Bien que présenté à la norme d'échange, voici un petit rappel de la procédure à respecter pour nommer le R174.1 :

1. Numéro de la région (3 caractères : lettre T + n° de la région 2 caractères, p. ex. T07);
2. Identification de l'entente de récolte (6 caractères maximum, p. ex. 07151, LSJN51, UG11, les caractères spéciaux ne sont pas autorisés [- , %, \$, etc.]);
3. Identification du document (9 caractères maximum, p. ex. R7.0 = R00070, R118.3 = R01183, R01380I, SIGNAP, etc.);
4. Identification de l'année d'exercice (3 caractères, p. ex. 2023 = E23, 2024 = E24, etc.). Inscrire l'année d'exercice de la PRAN visée par la transmission;
5. Numéro de la version (3 caractères : détenteurs de droits = D01, D02, D03, ministère = M01, M02, M03, etc.);
6. Type d'extension (.shp, .shx, .prj, .dbf, .pdf, .xlsx, .docx).

Exemple : T07_07151_R01741_E24_M01.xlsx

Conclusion

Avant d'extraire des données dans Mesubois, il est fortement recommandé de valider, avec votre représentante ou représentant régional en gestion des volumes du Ministère, si les informations dans Mesubois sont à jour afin de vous assurer qu'aucun numéro de contrat n'est manquant (ce qui pourrait avoir une incidence sur le volume s'y rattachant).

Vous pouvez maintenant extraire les volumes attribuables en temps réel pour la délivrance de votre R174.

